

Les modules enseignés sont les suivants :

- Du signe à la décision, diagnostic et traitement des pathologies ambulatoires (60h).
- Diagnostic et traitement des pathologies hospitalières, polytraumatismes, polycontus (20h).
- Organisation des services d'accueil, aspects médico-légaux, prise en charge de la douleur (10h).
- Ateliers pratiques, cas cliniques (20h).

- **Examens et mémoire :**

L'examen final comporte un écrit de 2h noté sur 20, un oral de 30 mn noté sur 20.

L'obtention de la moyenne ainsi que la validation du mémoire sont nécessaires à la délivrance du diplôme.